

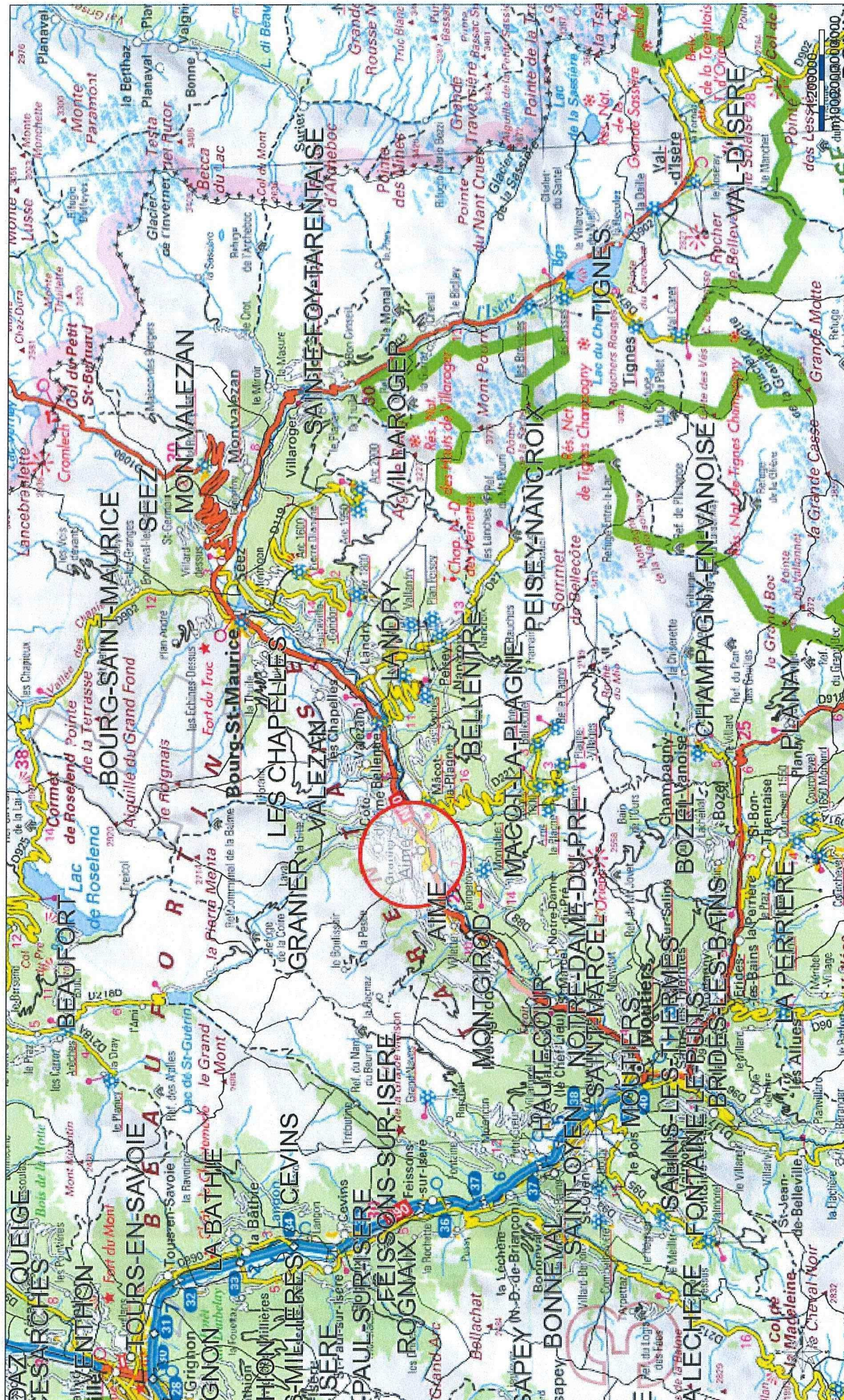


ZONE DES ILES
TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE
LES CRUES DE L'ORMENTE

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE
A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT

PLAN DE SITUATION

PLAN DE SITUATION





ZONE DES ILES
TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE
LES CRUES DE L'ORMENTE

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE
A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT

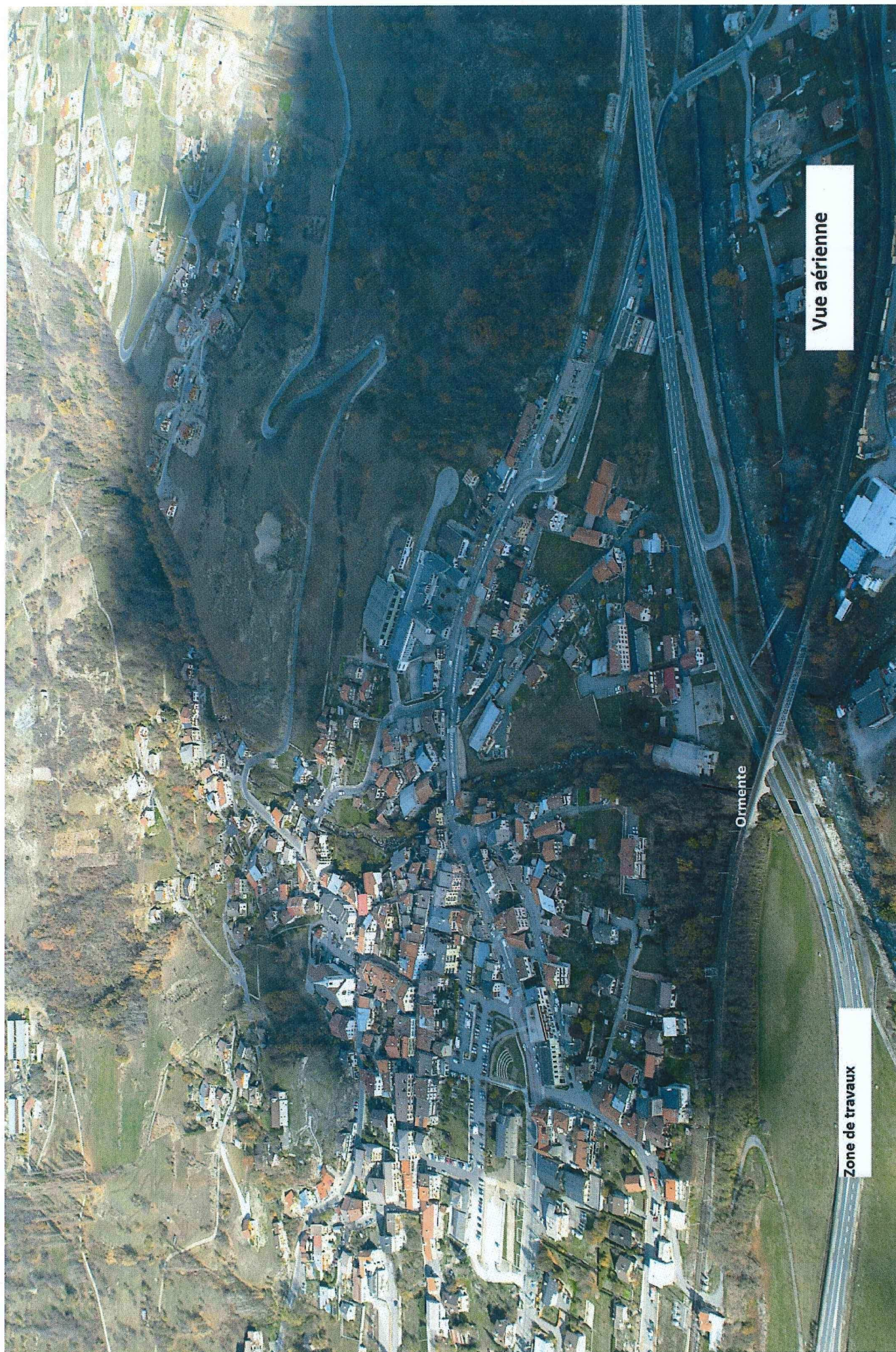
VUES AERIENNES



Ormente

Zone de travaux

des Iles - Vue aérienne-



Vue aérienne

Ormente

Zone de travaux

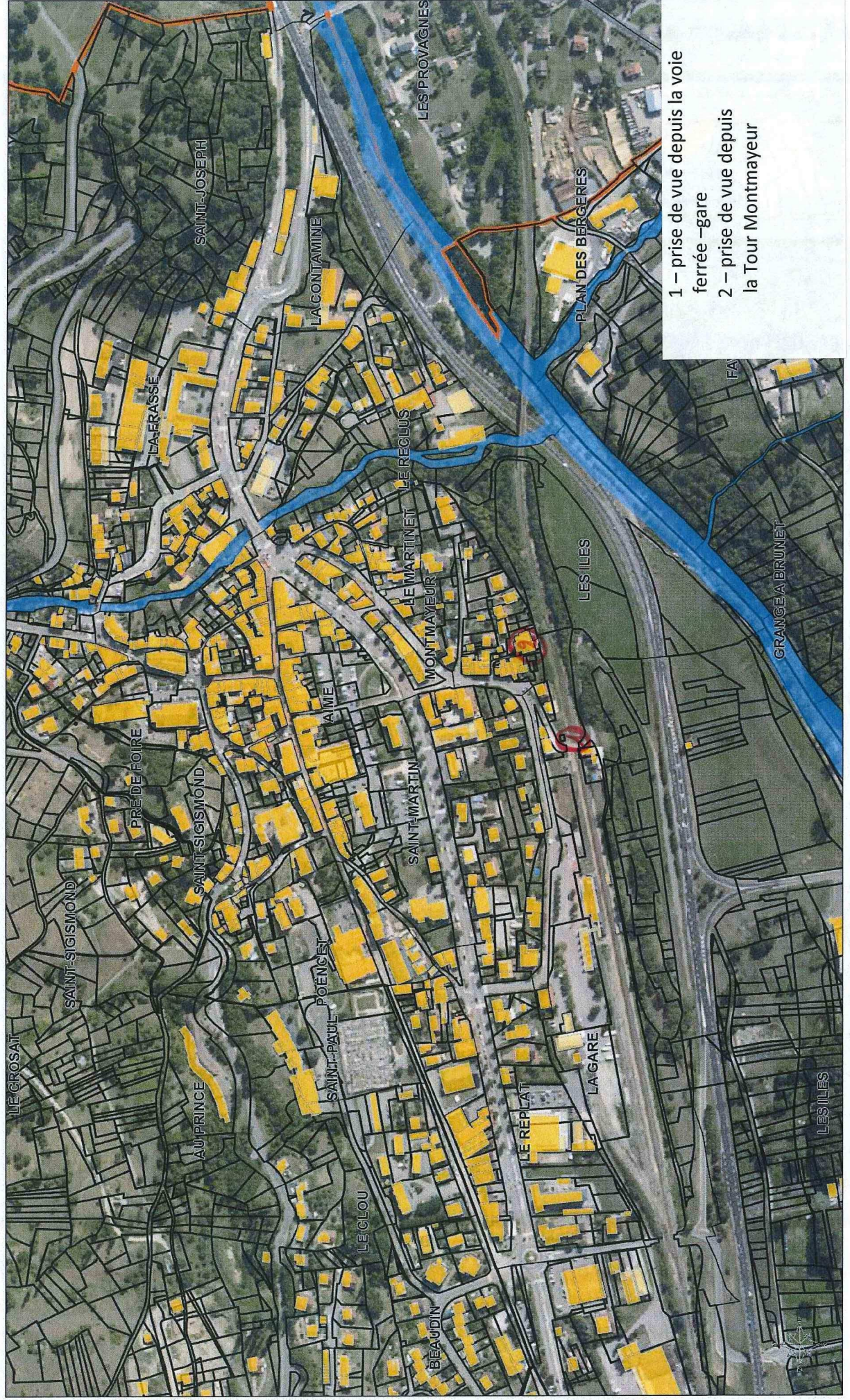


ZONE DES ILES
TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE
LES CRUES DE L'ORMENTE

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE
A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT

PHOTOS DU SITE

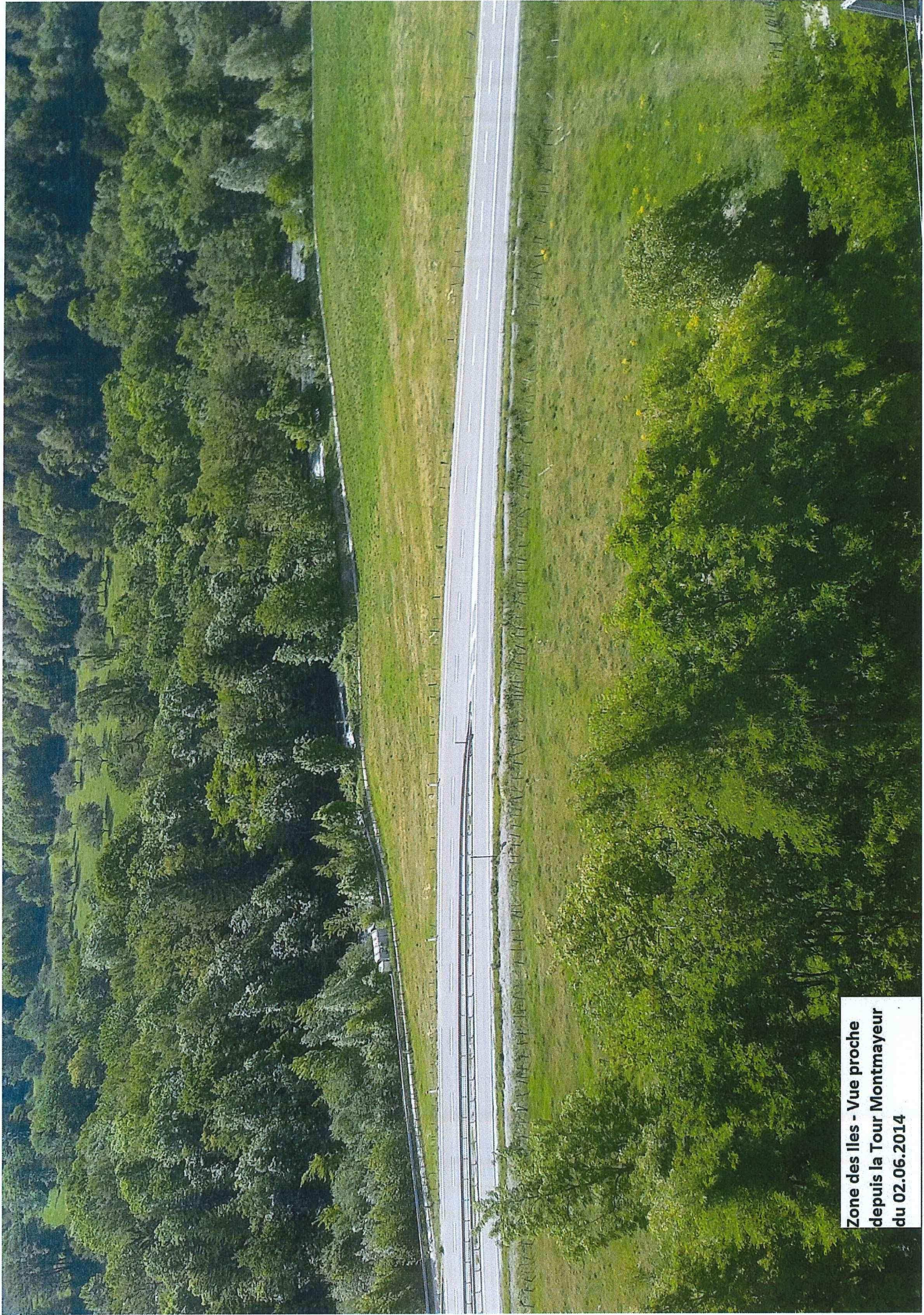
Aime - Plan localisation prises de vues



- 1 – prise de vue depuis la voie
ferrée – gare
- 2 – prise de vue depuis
la Tour Montmayer

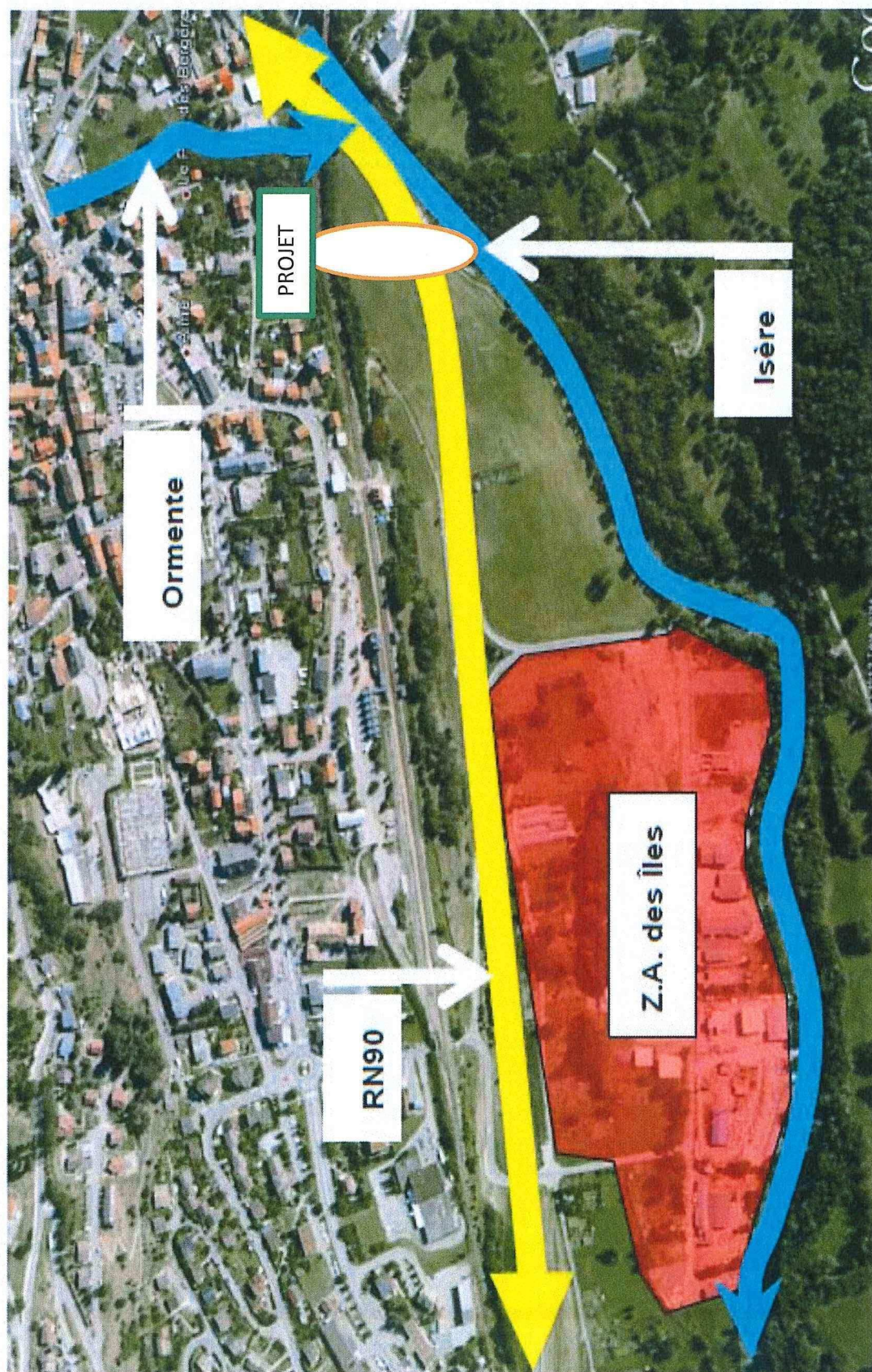


Zone des Iles - Vue
lointaine depuis la voie
fermée à proximité de la
gare 29/01/2014.



Zone des Iles - Vue proche
depuis la Tour Montmayeur
du 02.06.2014

PROTECTION CONTRE LES CRUES DE L'ORMENTE – SITUATION DU PROJET





ZONE DES ILES

TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE

LES CRUES DE L'ORMENTE

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE

A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT

ANNEXE I

ATLAS DES ZONES INONDABLES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SAVOIE

Direction Départementale
des Territoires

Service Sécurité Risques

Affaire suivie par :
Alain MARTINOT

Tél. 04.79.71.72.73

Courriel : alain.martinot
@savoie.gouv.fr

Référence :
ssr/ru/atlas/AZI_IsèreMédiane/
correspondance/lettre envoiAZI

Chambéry, le

24 MAI 2012

Le Préfet de la Savoie COMMUNE DE AIME

à

Courrier N° 1521

Destinataires in fine ARRIVÉ
LE : 30 MAI 2012

Traitement

Pour information (élus)

Pour information (services)

Objet : Prise en compte de l'Atlas des Zones Inondables de la rivière Isère
depuis Moûtiers (Centrale EDF) jusqu'à Landry

P.J. : Atlas des zones inondables

Par courrier du 27 septembre 2010, je vous ai informé avoir demandé à la direction départementale des territoires de réaliser un atlas des zones inondables sur la rivière Isère, pour le seul tronçon non encore couvert, allant de Landry (confluent du Ponturin) à Moûtiers (centrale EDF).

Vous avez été tenu au courant de l'avancement de cette étude en participant à plusieurs réunions au cours desquelles vous avez pu faire part de vos observations.

Conformément à l'article L.121-2 du code de l'urbanisme je porte à votre connaissance le document finalisé.

L'Atlas des Zones Inondables est un document de compréhension des phénomènes d'inondations susceptibles de se produire par débordement de cours d'eau. Cet ensemble de données, informatif et officiel, n'a pas de valeur réglementaire directe en tant que tel, contrairement à un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) ou un Plan Local d'Urbanisme. Cependant, dans les zones où l'atlas constitue le seul document d'information sur les risques d'inondation, il doit être intégré aux réflexions impliquant des décisions d'urbanisme.

En effet, la connaissance du risque d'inondation oblige l'Etat et le maire à le prendre en compte lors de l'instruction des demandes de permis de construire ainsi que lors du contrôle de légalité.

En l'absence de PPRN approuvé, les dispositions de l'article R.111-2 du code de l'urbanisme pourront être appliquées et aboutir à des décisions de refus de permis de construire ou d'autorisations assorties de prescriptions spécifiques dès lors que la sécurité publique sera en cause.

Destinataires

- Madame la Sous-Préfète d'Albertville
- Monsieur le Président de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

- Mesdames et Messieurs les Maires de :

Aime

Bellentre

La Côte d'Aime

Landry

Macot la Plagne

Montgirod

Moûtiers

Notre Dame du Pré

Saint Marcel

Valezan

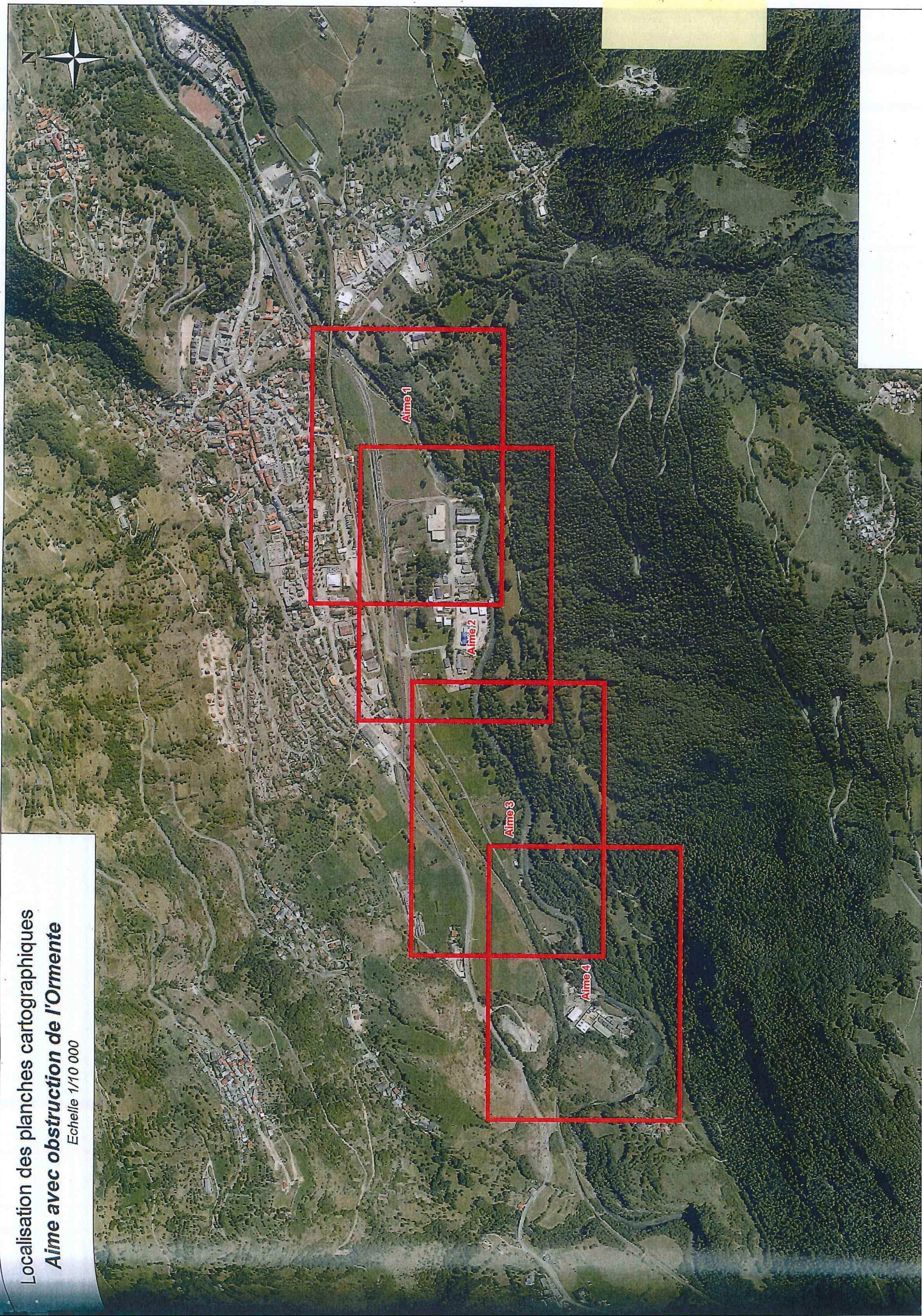
ATLAS DES ZONES INONDABLES POUR UNE CRUE CENTENNALE DE L'ISERE SUR LE TRONÇON : *Depuis Moutiers (Centrale EDF) jusqu'à Landry (confluent du Ponturin)*

Dossier B - Planches cartographiques

Février 2012
Réf. : 10-010

HYDRETUDES ALPES DU NORD
PA Alpespace – 50 rue Albert Einstein
73800 FRANCAIN
Tél : 04 79 96 14 57 – Fax : 04 79 33 01 63
Email : contact-savoie@hydretudes.com

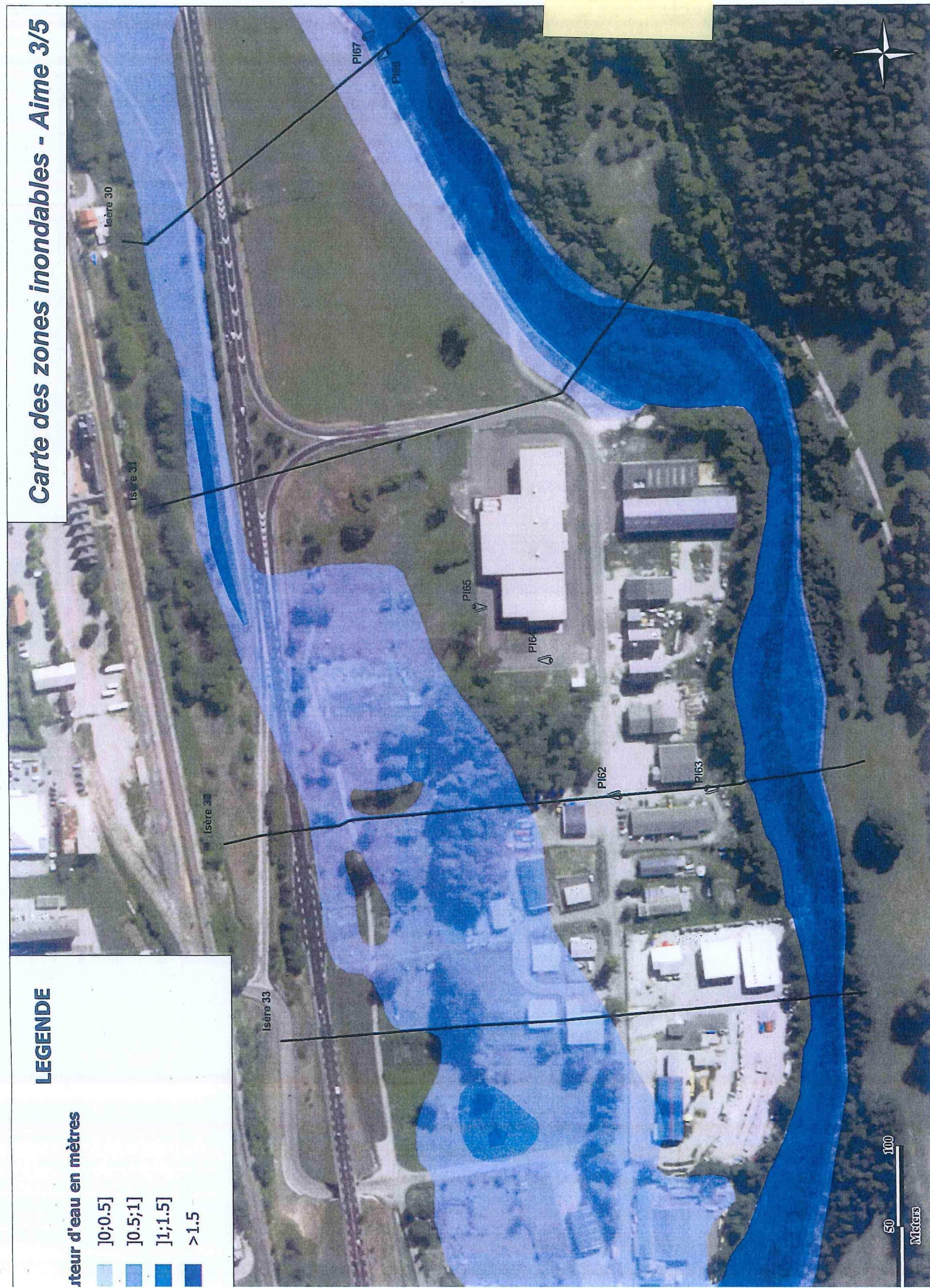
Localisation des planches cartographiques
Aime avec obstruction de l'Ormente
Echelle 1/10 000



LEGENDE

Profondeur d'eau en mètres

- [0;0.5]
- [0.5;1]
- [1;1.5]
- > 1.5



des Zones Inondables pour une crue centennale de l'Isère sur le tronçon :
de Modtiers jusqu'à Landry – Pont du Perray, confluent du Ponturin

			
P162 - Depuis la rive droite vers la rivière	P163 - Depuis la rive droite vers la rive droite (terre)	P164 - Depuis la rive droite vers la rivière	P165 - Depuis la rive droite vers la rive droite (terre)
			
P166 - Depuis la rive droite vers la rivière	P167 - Depuis la rive droite vers la rive droite (terre)		

PLANCHE ISERE 28 – ISERE 31

En crue centennale, l'Ormente (affluent rive droite de l'Isère) s'écoule à pleine section et le gabarit de l'ouvrage de la RN90 est en charge – dans les hypothèses où il n'y aurait ni charriage ni dépôts de matériaux, ni transport de corps flottants. Des risques de débordements subsistent donc en rive droite dans le cas où ces hypothèses ne sont pas vérifiées du fait de l'absence de revanche de sécurité.

En cas d'obstruction de l'ouvrage de la RN90, à hauteur de 75% de la section débitante, au pic de crue, 25 m³/s transitent dans l'ouvrage tandis que 50 m³/s se dispersent soit par surverse de l'ouvrage soit en écoulements en lit majeur. Dans le second cas, les eaux de débordement franchissent le chemin des Iles et s'accumulent contre la RN90, en amont du croisement route des Iles/RN90 ($h_{\max}=1.3\text{m}$; $1.3\text{m/s} < v < 4\text{m/s}$). L'ouvrage de franchissement de la RN90, sous dimensionné (Ø300), provoque le débordement des eaux sur la RN90 et l'inondation de la zone artisanale des Iles par le secteur nord (réseau de fossés insuffisants). Les écoulements rejoignent ensuite le lit de l'Isère en suivant le terrain naturel sur un axe nord-est – sud-ouest ($h < 25\text{cm}$; $v > 0.5\text{m/s}$), touchant les bâtiments existants (nord et ouest de la zone artisanale).

En aval de la confluence avec l'Ormente, l'Isère transite à pleine section en crue centennale. Des débordements se produisent en aval rive droite à hauteur du profil ISERE 30, sur une bande d'une trentaine de mètres de large, et retournent rapidement dans le lit mineur de l'Isère (vitesses d'écoulement jusqu'à 1.7m/s, hauteurs de submersion localement supérieures à 0.5m).

ISERE 32 – ISERE 39

L'Isère s'écoule ensuite à pleine section à hauteur de la zone artisanale (revanche de sécurité nulle ou négligeable), générant des risques de débordement en cas de charriage de matériaux et de transport de corps flottants. Au profil ISERE 34, jusqu'à l'entrée des gorges, l'Isère divague et sort de son lit, touchant les jardins potagers en rive droite (débordements à hauteur du profil ISERE 34 : 7m³/s ; ISERE 36 : 17 m³/s), ainsi que les zones boisées en rive gauche.

La station d'épuration d'Aime est épargnée des inondations générées en crue centennale (présence d'une digue de protection, amortissement du pic de crue).

Carte des vitesses - Aime 3/5

LEGENDE

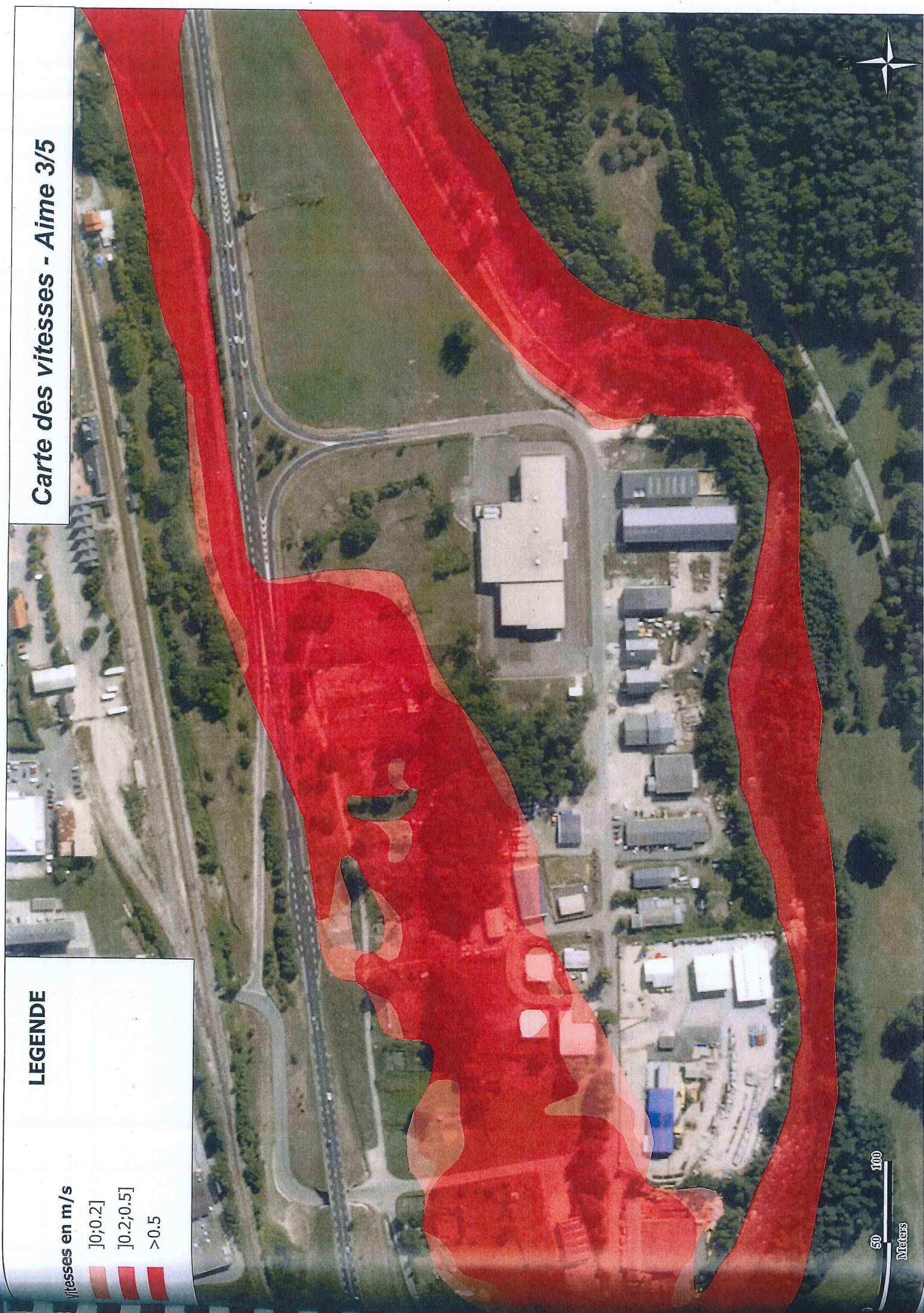
Vitesses en m/s

[0;0.2]

[0.2;0.5]

>0.5

50 100
Meters



Carte d'aléa - Aime 3/5

LEGENDE

Aléa

Faible

Moyen

Fort

Très Fort

0 50 100
Mètres

